



**Please Sign This Copy
and Return It to
GRANT THORNTON**

États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2022

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 15
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	16
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	17 - 21
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	22
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	23
Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice	24
Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP	25

À son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2022 ainsi que les états consolidés des résultats, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicative.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre affaire

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2011. La Ville de Shediac a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur

ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada
Le 12 juin 2023

Grant Thornton LLP

Comptables professionnels agréés

Ville de Shediac

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2022

2021

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 513 277 \$	5 578 588 \$
Sommes à recevoir (Note 3)	5 447 331	2 302 657
Escomptes non amorties d'obligations non garanties	116 899	129 348
	<u>10 077 507</u>	<u>8 010 593</u>

Passifs

Prêts bancaires (Note 4)	2 500 000	-
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	4 715 086	3 370 011
Dette à long terme (Note 6)	13 469 760	14 899 760
	<u>20 684 846</u>	<u>18 269 771</u>

Dette nette

(10 607 339) (10 259 178)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (Note 8)	48 331 540	46 688 055
Inventaire de fournitures	19 668	19 668
Charges payées d'avance	7 891	5 097
	<u>48 359 099</u>	<u>46 712 820</u>

Excédent accumulé

37 751 760 \$ 36 453 642 \$

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil





Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shédiac

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

	CCSP (Budget) (Page 25)	Réel	Réel
Revenus			
Mandat d'imposition	11 733 744 \$	11 733 744 \$	10 832 530 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	155 040	155 040	575 919
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 16)	519 090	885 276	1 462 240
Autres revenus de provenance interne (Page 16)	1 077 925	1 447 184	1 418 331
Services d'eau	1 697 661	1 725 396	1 694 155
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	10 000	1 623	52 803
Intérêt	150 000	279 491	213 146
	<u>15 343 460</u>	<u>16 227 754</u>	<u>16 249 124</u>
Dépenses (Pages 17-21)			
Services d'administration général	2 046 796	2 036 621	2 150 647
Services de protection	2 227 739	2 236 708	2 214 434
Services de transport	4 134 141	4 166 486	3 982 984
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	2 768 916	2 979 847	1 844 309
Services récréatifs et culturels	2 773 681	2 653 574	2 803 176
Services d'eau	907 983	856 400	856 750
	<u>14 859 256</u>	<u>14 929 636</u>	<u>13 852 300</u>
Excédent annuel	<u>484 204 \$</u>	<u>1 298 118</u>	<u>2 396 824</u>
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>36 453 642</u>	<u>34 056 818</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		<u>37 751 760 \$</u>	<u>36 453 642 \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac**État consolidé de l'évolution de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre

Budget

2022

2021

Excédent annuel	484 204	\$	1 298 118	\$	2 396 824	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 906 000)		(4 399 142)		(3 506 232)	
Produits sur disposition d'immobilisations corporelles	-		55 272		52 803	
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 702 008		2 702 008		2 613 731	
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	<u>(10 000)</u>		<u>(1 623)</u>		<u>(52 803)</u>	
	<u>(213 992)</u>		<u>(1 643 485)</u>		<u>(895 501)</u>	
Changement aux charges payées d'avances	-		<u>(2 794)</u>		<u>(2 248)</u>	
Diminution (augmentation) de la dette nette	270 212		(348 161)		1 499 075	
Dette nette, début de l'exercice	<u>(10 259 178)</u>		<u>(10 259 178)</u>		<u>(11 758 253)</u>	
Dette nette, fin de l'exercice	<u>(9 988 966)</u>	\$	<u>(10 607 339)</u>	\$	<u>(10 259 178)</u>	\$

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

Flux de trésorerie entrant (sortant) net reliés aux activités suivantes:

Activités de fonctionnement

Excédent annuel	1 298 118 \$	2 396 824 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 702 008	2 613 731
Gain sur vente d'immobilisations corporelles	(1 623)	(52 803)
Changements au fonds de roulement hors trésorerie:		
Changement aux sommes à recevoir	(3 144 674)	(569 442)
Changement aux fournisseurs et charges à payer	1 345 075	582 544
Changement aux charges payées d'avance	(2 794)	(2 248)
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	12 449	(6 815)
Trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement	2 208 559	4 961 791

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 399 142)	(3 509 232)
Produits sur vente d'immobilisations corporelles	55 272	52 803
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(4 343 870)	(3 456 429)

Activités de financement

Émission de la dette à long terme	-	2 000 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 430 000)	(1 272 000)
Émission des prêts bancaires	2 500 000	-
Remboursement des prêts bancaires	-	(2 445 000)
Trésorerie nette provenant (utilisée) pour les activités de financement	1 070 000	(1 717 000)

Diminution de trésorerie et équivalents de trésorerie (1 065 311) (211 638)

Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice 5 578 588 5 790 226

Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice 4 513 277 \$ 5 578 588 \$

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

1. La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.
-

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Shediac reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable dont les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et réglementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés.

Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Shediac sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les changements à l'excédent accumulé et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville de Shediac comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires financières et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts sont reconnus comme revenue différé lorsque les stipulations du transfert n'ont pas été respectées et le revenu est reconnu lorsque les stipulations sont réglées.

c) **Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.

d) **Constatation des revenus**

Les revenus fiscaux représentent des cotisations annuelles administrées et perçues par la province du Nouveau-Brunswick au nom de toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pour les services municipaux. Ils sont enregistrés comme mandat d'évaluation lorsque les fonds sont reçus à la Ville.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus (suite)

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme revenus dans la période où le transfert est autorisé, les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été remplis par la ville, et une estimation raisonnable du montant à recevoir peut être faite.

Les commissions et les frais de licences et permis et services d'eau sont enregistrés sur la base des droits constatés et comptabilisés comme acquis qui est généralement lorsque les services sont fournis ou les installations sont utilisées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Immeubles et améliorations locatives	20-40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Immeubles du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Systèmes d'eau	20-60 ans

ii) Actifs sous construction

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

h) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée net des soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

i) Avantages sociaux futurs

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé.

j) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 1er novembre 2021 et le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a approuvé le budget de fonctionnement général le 8 décembre 2021, le budget de capital a été approuvé par le conseil le 28 février 2022.

k) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

i. Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

iii. Fonds de réserve

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

l) Information sectorielle

La Ville de Shediac est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Ville de Shédiac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

l) Information sectorielle (suite)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

m) Passif au titre des sites contaminés

Des sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse la norme environnementale. Le passif est enregistré net des recouvrements prévus. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé quand un site n'est pas en production et que les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une norme environnementale;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Ville :
 - est directement responsable,
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif est enregistré lorsque la direction estime les coûts d'après assainissement qui inclut les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance qui sont partie intégrante de la stratégie d'assainissement pour un site contaminé.

n) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

3. Sommes à recevoir	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes débiteurs	378 721 \$	538 488 \$
Recevables – eau	723 434	613 982
Recevables – capital	4 131 889	881 007
Taxe de vente à recevoir	<u>213 287</u>	<u>269 180</u>
	<u>5 447 331 \$</u>	<u>2 302 657 \$</u>

4. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

5. Fournisseurs et charges à payer	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fournisseurs et charges à payer	1 723 195 \$	1 575 935 \$
Comptes à payer - capital	2 504 293	1 343 679
Obligations d'avantages sociaux (Note 7)	444 680	403 638
Intérêts courus sur dette à long terme	<u>42 918</u>	<u>46 759</u>
	<u>4 715 086 \$</u>	<u>3 370 011 \$</u>

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

6. Dette à long terme	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Obligations non garanties:		
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	536 000 \$	678 000 \$
BH28 1,35%- 3,8%, dû 2022	-	32 000
BI23 1,35%-4%, dû 2023	100 000	198 000
BK15 1,15%-4,15%, dû 2029	558 000	653 000
BM21 0,95% - 3,5%, dû 2030	690 000	766 000
BN23 1,05% - 3,9%, dû 2030	232 000	257 000
BO25 1,45% - 3,75%, dû 2031	1 150 000	1 272 000
BP22 1,2% - 3,8%, dû 2031	675 000	754 000
BH29 1,35%-3,8%, dû 2022	-	24 000
BI24 1,35%-4%, dû 2023	27 000	53 000
BO26 1,45%-3,75%, dû 2031	205 000	225 000
BQ22 1,20%-3,55%, dû 2032	331 000	384 000
BT20 2,10%-3,7%, dû 2038	5 938 000	6 314 000
BV19 2,00%-3,35%, due 2029	1 013 000	1 145 000
BZ21 0,3%-2,95%, due 2036	1 034 000	1 100 000
BZ22 0,3%-2,95%, due 2036	<u>836 000</u>	<u>900 000</u>
	<u>13 325 000</u>	<u>14 755 000</u>
<u>608402 NB Ltd.</u>		
Emprunt, 0%, remboursable d'après l'entente, basé sur le développement	<u>144 760</u>	<u>144 760</u>
	<u>13 469 760 \$</u>	<u>14 899 760 \$</u>

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2023	1 307 000 \$	2026	1 241 000 \$
2024	1 215 000	2027	1 518 000
2025	1 207 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2022, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 15 926 000 \$.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

7. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shediac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Obligations d'avantages sociaux:		
Avantages acquis	494 743 \$	457 800 \$
Pertes actuarielles non amorties	<u>(50 063)</u>	<u>(54 162)</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	444 680 \$	403 638 \$
Obligation au titre des avantages accumulés	444 680 \$	403 638 \$
Moins montant capitalisé	<u>(444 680)</u>	<u>(403 638)</u>
Avantages acquis à être financés par les revenus futurs	- \$	- \$
Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice	46 900 \$	46 900 \$

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 2.5% par année;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 1,99% ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

9. Conformité aux emprunts à court terme

Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalités*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 5% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2022, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent/déficit au fonds d'eau

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
2022 excédent	96 350 \$	-
2021 excédent	582 597	582 597
2020 excédent	-	52 428
	<u>678 947 \$</u>	<u>635 025 \$</u>

11. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

12. Engagements

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2028 pour la location d'équipement et d'espace de bureau. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 2 156 061\$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2023	362 441 \$
2024	362 441 \$
2025	357 795 \$
2026	357 795 \$
2026	357 795 \$

13. Plan de pension

La Ville maintient un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2022 totalisent 159 980 \$ (2021 – 160 591 \$).

14. Évènement postérieur à la date des états financiers

Après la date de fin d'année, la Ville de Shediac a fusionné avec les districts de services locaux de Shediac Cape, Scoudouc Road, Pointe-du-Chêne et une partie du district de services locaux de Scoudouc dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale. Les états financiers consolidés de 2023 vont inclure les actifs, les passifs, le surplus accumulé, les revenus et les dépenses de ces districts de services locaux. La direction ne prévoit pas acquérir des immobilisations corporelles de montants significatifs dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale. Les budgets opérationnels pour 2023, qui ont été approuvés par la province du Nouveau-Brunswick, incluent les opérations de ces districts de services locaux.

Ville de Shediac

Annexe 1: Tableau consolidé des revenus

Exercice se terminant le 31 décembre

	2022	2022	2021
	Budget	Réel	Réel
Autres contributions et transferts gouvernementaux			
Gouvernement provincial	39 000 \$	405 186 \$	516 649 \$
Programme de la taxe sur l'essence	480 090	480 090	945 591
	<u>519 090 \$</u>	<u>885 276 \$</u>	<u>1 462 240 \$</u>
Autres revenus de provenance interne			
Services d'incendie	333 575 \$	341 643 \$	333 638 \$
Services récréatifs	44 900	76 665	285 759
Aréna	215 750	226 215	188 506
Centre multifonctionnel	125 000	134 026	93 432
Licences et permis	1 000	580	4 454
Permis de construction	200 000	427 197	327 255
Entretien des routes	54 000	54 064	54 064
Loyer	41 800	31 202	40 586
Affectation pour espace verte	-	8 720	-
Divers	56 900	146 871	93 637
	<u>1 077 925 \$</u>	<u>1 447 183 \$</u>	<u>1 418 331 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

	2022	2022	2021
	Budget	Réel	Réel
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	22 644 \$	22 119 \$	21 459 \$
Maire - autres	18 000	15 210	9 923
Conseillers	84 762	84 251	81 652
Conseillers - autres	55 400	47 434	39 553
Colloques sur le développement	5 000	29 258	4 794
Autres	30 000	20 114	23 350
	<u>215 806</u>	<u>218 386</u>	<u>180 731</u>
Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	697 840	641 308	677 107
Frais de déplacement – Directeur général	7 500	8 648	5 468
Immeuble - loyer et entretien	358 000	357 795	544 500
Location d'équipement	5 400	4 077	4 485
Télécommunication	28 000	25 467	25 775
Vérification externe	37 000	35 830	36 865
Frais légaux et autres honoraires professionnels	30 000	96 105	82 325
Systèmes informatiques	37 872	37 358	71 695
Publicité et promotion	7 000	7 383	11 881
Frais d'association	18 500	18 323	17 749
Frais de bureau et de poste	35 000	27 163	35 853
Frais d'évaluation	157 791	157 791	140 395
Traduction simultanée	25 000	15 504	11 251
	<u>1 444 903</u>	<u>1 432 752</u>	<u>1 665 346</u>
Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	88 059	87 079	59 509
Subvention	102 850	94 030	66 507
Arrêté municipal	85 500	59 251	82 153
Ressources humaines	51 300	55 583	43 039
Impôts fonciers	15 500	16 533	14 992
Escomptes d'obligations	9 450	9 806	8 998
Frais bancaires	20 000	20 360	16 507
Mauvaises créances	-	29 413	12 865
	<u>372 659</u>	<u>372 055</u>	<u>304 570</u>
Amortissement	<u>13 428</u>	<u>13 428</u>	<u>-</u>
	<u>2 046 796 \$</u>	<u>2 036 621 \$</u>	<u>2 150 647 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2022	2022	2021
	Budget	Réel	Réel
Services de protection			
Police			
Contrat	1 498 239 \$	1 498 240 \$	1 463 160 \$
Divers	11 800	9 063	12 350
	<u>1 510 039</u>	<u>1 507 303</u>	<u>1 475 510</u>
Incendie			
Véhicules	41 100	51 010	44 535
Association des pompiers	32 700	32 700	32 700
Honoraires	118 544	120 619	118 452
Équipement anti-incendie	31 600	28 716	74 599
Vaccins	1 000	-	-
Vêtement	25 000	20 173	18 684
Frais de déplacement	4 500	14	-
Prévention des incendies	3 300	-	1 347
Salaires et avantages sociaux	152 557	157 029	149 690
Avertisseurs d'incendie	25 500	21 996	23 546
Commission des accidents du travail et assurance groupe	28 500	22 837	25 438
Formation	9 500	6 654	8 764
Divers	8 100	5 562	6 300
Immeuble – entretien et réparation	56 340	57 595	53 015
	<u>538 241</u>	<u>524 905</u>	<u>557 070</u>
Autres services de protection			
Contrôle des animaux nuisibles	30 000	45 150	26 645
Programme de mesures d'urgence	8 600	18 491	28 112
	<u>38 600</u>	<u>63 641</u>	<u>54 757</u>
Intérêt sur les obligations	<u>17 706</u>	<u>17 706</u>	<u>19 487</u>
Amortissement	<u>123 153</u>	<u>123 153</u>	<u>107 610</u>
	<u>2 227 739 \$</u>	<u>2 236 708 \$</u>	<u>2 214 434 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2022	2022	2021
	Budget	Réel	Réel
Services de transport			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	991 095 \$	855 158 \$	836 994 \$
Heures supplémentaires	120 000	169 771	129 031
Fournitures générales			
Essence et huile	75 000	121 900	77 457
Entretien et réparation	110 000	135 124	116 358
Assurances et immatriculation	30 000	32 052	26 998
Atelier, chantier et immeuble			
Entretien et réparation	47 000	85 834	50 629
Chauffage et éclairage	34 500	42 347	35 508
Taxes municipales, égout et assurance	65 570	63 504	64 168
Services de communication	9 000	7 474	8 500
Services d'ingénierie	45 000	110 026	40 105
	<u>1 527 165</u>	<u>1 623 190</u>	<u>1 385 748</u>
Transport routier			
Routes et rues	494 500	434 310	549 487
Enlèvement de la neige et de la glace	108 500	114 571	73 345
Éclairage des rues	177 480	194 330	178 160
Services relatifs à la circulation	89 000	63 056	86 168
	<u>869 480</u>	<u>806 267</u>	<u>887 160</u>
Intérêt			
Intérêt sur emprunt à court terme	25 000	27 691	20 067
Intérêt sur les obligations	324 171	321 013	332 027
	<u>349 171</u>	<u>348 704</u>	<u>352 094</u>
Amortissement	<u>1 388 325</u>	<u>1 388 325</u>	<u>1 357 982</u>
	<u>4 134 141 \$</u>	<u>4 166 486 \$</u>	<u>3 982 984 \$</u>
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme			
Services d'hygiène environnementale			
Collecte des ordures	239 900 \$	272 835 \$	258 722 \$
Destruction des déchets solides CDSWA	131 493	131 493	127 505
	<u>371 393</u>	<u>404 328</u>	<u>386 227</u>
Services d'urbanisme			
Urbanisme	254 259	253 161	237 760
Développement économique	966 947	1 394 184	417 158
Salaires et avantages sociaux	308 736	284 502	291 375
Tourisme et développement municipal	787 881	594 328	474 666
Maison Pascal Poirier	49 500	23 689	10 829
Ancienne gare	30 200	25 655	26 294
	<u>2 397 523</u>	<u>2 575 519</u>	<u>1 458 082</u>
	<u>2 768 916 \$</u>	<u>2 979 847 \$</u>	<u>1 844 309 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2022	2022	2021
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services récréatifs et culturels			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	156 500 \$	151 051 \$	166 457 \$
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	12 450	12 250	11 071
Électricité	119 000	121 317	109 431
Entretien général	84 700	89 368	141 407
	<u>372 650</u>	<u>373 986</u>	<u>428 366</u>
Parcs et terrains de jeux			
Salaires et avantages sociaux	139 000	122 679	91 394
Consultants	30 000	19 711	61 908
Entretien d'équipement	44 120	53 019	39 846
Entretien – parcs et terrains de jeux	158 590	124 778	198 420
Immeuble – entretien et réparation	23 800	5 797	94 794
	<u>395 510</u>	<u>325 984</u>	<u>486 362</u>
Services communautaires			
Salaires et avantages sociaux	314 007	317 966	273 664
Centre multifonctionnel	438 753	447 328	522 464
Conventions	7 000	7 981	2 594
Publicité et promotion	66 500	37 098	23 081
Activités	96 500	77 186	76 353
Événements spéciaux	280 097	272 085	226 976
	<u>1 202 857</u>	<u>1 159 644</u>	<u>1 125 132</u>
Bibliothèque	36 855	28 151	23 108
Intérêt			
Intérêt sur les obligations	27 357	27 357	33 533
Amortissement	706 675	738 452	706 675
	<u>2 773 681 \$</u>	<u>2 653 574 \$</u>	<u>2 803 176 \$</u>

Ville de Shédiac**Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)**

Exercice se terminant le 31 décembre

	2022	2022	2021
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'eau			
Électricité	108 700 \$	105 769 \$	97 322 \$
Amortissement	438 650	438 650	441 463
Entretien et réparations	171 000	92 942	122 326
Intérêt sur dette à long terme	59 334	58 850	57 568
Escomptes d'émission	2 170	2 643	2 036
Intérêt sur emprunt à court terme	20 000	-	12 203
Services d'ingénierie	10 000	20 811	10 015
Divers	33 000	29 702	30 230
Échantillon d'eau potable	15 000	15 070	18 742
Assurance	20 129	19 098	18 423
Mauvaises créances (recouvrement)	30 000	72 865	46 422
	<u>907 983 \$</u>	<u>856 400 \$</u>	<u>856 750 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2022

Revenus	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène environnementale et urbanisme		Récréatif et culturel	Services d'eau	2022 Consolidé	2021 Consolidé
Mandat d'impôt foncier*	3 872 899 \$	1 982 115 \$	1 811 213 \$	2 537 314 \$	1 530 203 \$	- \$	11 733 744 \$	10 832 530 \$	
Autres revenus de provenance interne	122 957	342 223	54 064	427 197	476 828	23 915	1 447 184	1 418 331	
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial*	51 173	26 190	23 932	33 526	20 219	-	155 040	575 919	
Gain (perte) sur disposition d'immobilisation corporelles	-	-	1 623	-	-	-	1 623	52 803	
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	-	529 636	-	355 640	-	885 276	1 462 240	
Frais aux usagers - eau	-	-	-	-	-	1 725 396	1 725 396	1 694 155	
Intérêt	-	-	-	-	77 223	202 268	279 491	213 146	
	4 047 029	2 350 528	2 420 468	2 998 037	2 460 113	1 951 579	16 227 754	16 249 124	
Dépenses									
Salaires et avantages	806 326	310 348	1 024 929	478 411	815 641	-	3 435 655	3 272 254	
Biens et services	1 216 868	1 785 503	1 404 527	2 501 436	1 072 123	356 256	8 336 711	7 489 394	
Amortissement	13 428	123 153	1 388 325	-	738 452	438 650	2 702 008	2 613 731	
Intérêt	-	17 706	348 704	-	27 357	61 493	455 260	476 921	
	2 036 622	2 236 710	4 166 485	2 979 847	2 653 573	856 399	14 929 636	13 852 300	
Excédent de l'exercice	2 010 407 \$	113 818 \$	(1 746 017) \$	18 190 \$	(193 460) \$	1 095 180 \$	1 298 118 \$	2 396 824 \$	

*Le mandat d'impôt foncier et les transferts inconditionnels du gouvernement provincial ont été alloués en fonction des dépenses prévues au budget.

Ville de Shediac

Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2022

	Fonctionnement général Réserve	Capital général Réserve	Eau fonctionnement Réserve	Eau capital Réserve	2022 Total	2021 Total
Excédent accumulé, début de l'exercice	659 294 \$	2 014 556 \$	97 606 \$	1 025 295 \$	3 796 751 \$	3 027 037 \$
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds (du)/au fonctionnement général	(30 000)	200 000	-	-	170 000	750 000
	(30 000)	200 000	-	-	170 000	750 000
Intérêt	12 923	41 566	1 976	20 757	77 222	19 714
Affectation pour espace verte	-	8 720	-	-	8 720	-
	12 923	50 286	1 976	20 757	85 942	19 714
Excédent (déficit) de l'exercice	(17 077)	250 286	1 976	20 757	255 942	769 714
Excédent accumulé, fin de l'exercice	642 217 \$	2 264 842 \$	99 582 \$	1 046 052 \$	4 052 693 \$	3 796 751 \$

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves:

Proposé par le conseiller Boudreau, appuyé par le conseiller Bertin que 30 000 \$ soit transféré du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général pour couvrir les dépenses pour l'infrastructure multisport. Ces fonds ont été transférés de la réserve de fonctionnement général du budget de 2020.

Proposé par le conseiller Boudreau, appuyé par la conseillère Gallant que 200 000\$ soit transféré du fond de fonctionnement général au fonds de réserve capital général pour fin de développement économique tel que stipulé à l'article 4(1) du Règlement 97-145 et tel que spécifié à l'article 7(1) dudit règlement.

Je certifie que les résolutions ci-dessus ont dûment été adoptées en conseil lors des réunions ordinaires le 28 mars 2022 et le 14 novembre 2022.

Victor Boudreau
Directeur général
Ville de Shediac

Ville de Shediac

Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice

31 décembre 2022

	Fonction- nement général	Capital général	Réserve Fonction- nement général	Réserve Capital général	Fonction- nement Eau	Capital Eau	Réserve Fonction- nement Eau	Réserve Capital Eau	2022 Total tous les fonds
Excédent (déficit) de l'exercice 2022. ¹	42 274 \$	3 150 189 \$	(17 077) \$	250 286 \$	96 350 \$	1 187 407 \$	1 976 \$	20 757 \$	4 732 162 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de l'exercice pour le financement requis									
Excédent de l'avant dernier exercice	(625 959)	-	-	-	(52 428)	-	-	-	(678 387)
Remboursement du capital de la dette à long terme - général	1 111 000	(1 111 000)	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme - eau	-	-	-	-	319 000	(319 000)	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(2 263 358)	-	-	-	(438 650)	-	-	(2 702 008)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(55 272)	-	-	-	-	-	-	-	(55 272)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	1 623	-	-	-	-	-	-	1 623
Dépenses en immobilisation payées par les fonds de fonctionnement	1 509 553	(1 509 553)	-	-	868 407	(868 407)	-	-	-
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2022	1 939 322	(4 882 288)	-	-	1 134 979	(1 626 057)	-	-	(3 148 844)
Excédent de l'exercice 2022 d'après les exigences du CCSP	1 981 596 \$	(1 732 099) \$	(17 077) \$	250 286 \$	1 231 329 \$	(438 650) \$	1 976 \$	20 757 \$	1 298 118 \$

¹ L'excédent de l'exercice inclut tous les transferts interfonds

Ville de Shediac

Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP

31 décembre 2022

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau	Budget Capital	Répartition d'intérêt	Amortissement et ajustements	Transferts	2022 Total
Revenus							
Province du Nouveau-Brunswick:							
Mandat d'imposition	11 733 744 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	11 733 744 \$
Subvention inconditionnelle	155 040	-	-	-	-	-	155 040
Autres revenus de provenance interne	1 062 925	15 000	-	-	-	-	1 077 925
Autres contributions et transferts gouvernementaux	39 000	-	480 090	-	-	-	519 090
Tarifs d'eau	-	1 697 661	-	-	-	-	1 697 661
Recouvrement du fonctionnement eau	507 500	-	-	-	-	(507 500)	-
Approvisionnement en eau pour la protection contre les incendies	-	205 000	-	-	-	(205 000)	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	10 000	-	-	-	-	-	10 000
Intérêt	625 959	150 000	-	-	-	-	150 000
Excédent de l'avant dernier exercice	14 134 168	52 427	-	-	-	(678 386)	15 343 460
		2 120 088	480 090	-	-	(1 390 886)	15 343 460
Dépenses							
Services d'administration générale	2 033 368	-	-	-	13 428	-	2 046 796
Services de protection	2 291 880	-	-	17 706	123 153	(205 000)	2 227 739
Services de transport	2 396 645	-	-	349 171	1 368 325	-	4 134 141
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	2 768 916	-	-	-	-	-	2 768 916
Services récréatifs et culturels	2 007 872	-	-	27 357	738 452	-	2 773 681
Eau	-	387 829	-	81 504	438 650	-	907 983
Services financiers	1 111 000	-	-	-	-	(1 430 000)	-
Remboursement de la dette à long terme	394 234	319 000	-	-	-	-	-
Intérêt	930 253	81 504	-	(475 738)	-	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement général	-	507 500	-	-	-	(930 253)	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	703 500	-	-	-	(507 500)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau	200 000	-	-	-	-	(703 500)	-
Transfert au fonds de réserve capital général	-	120 755	-	-	-	(200 000)	-
Transfert au fonds de réserve eau capital	-	2 120 088	-	-	2 702 008	(120 755)	14 859 256
	14 134 168	2 120 088	480 090	-	(2 702 008)	(4 097 008)	14 859 256
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	- \$	480 090 \$	- \$	(2 702 008) \$	2 706 122 \$	484 204 \$